

Supplément hebdomadaire des
Documents du ProgrèsABONNEMENTS :
Edition hebdomad. : France
et Suisse, 3 fr. par an;
autres pays, 5 fr. par an.
Gratuit pour les abonnés de
la « Libre Pensée interna-
tionale ».

La Voix de l'Humanité

Organe de la « Ligue pour la défense de l'Humanité
et pour l'organisation de son progrès »Adresser tout ce qui concerne la « Libre Pensée internationale » à E. PEYTRÉQUIN, 4, Louve, Lausanne.
La rédaction de la « Voix de l'Humanité » est indépendante de celle de la « Libre Pensée internationale ». Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.**Comité d'action suisse de la Ligue :** Dr Auguste FOREL ; A. SUTER, vice-président du Conseil communal de Lausanne ; Dr R. BRODA ; O. NIPPOLD, ancien professeur à l'Université de Berne ; F. RUEDI, ancien député du Grand Conseil vaudois, Lausanne ; E. PEYTRÉQUIN, prés. du cons. d'adm. du journal « La Libre Pensée internationale » ; H. WASSERMANN, vice-président de l'Ordre pour l'Action sociale et morale, Lausanne ; E. GUINAND, de la Société vaudoise de la Paix ; H. HODLER, président de l'Association Espérantiste, Genève, etc.
Président de la Ligue : Dr R. BRODA, directeur des « Documents du Progrès ».**Comité de patronage international :** Ferd. BUISSON, prés. de la Ligue des Droits de l'Homme ; Jean LONGUET, député de la Seine ; A. NAQUET, anc. sénateur, Paris ; Emile CORRA, prés. de la Société positiviste (Paris) ; Ramsay MACDONALD, de la Chambre des Communes ; W. FOERSTER, prés. du Bureau intern. des poids et mesures ; Emile VANDERVELDE, ministre belge ; CASTBERG, ministre norvégien ; Dr de Magalhães LIMA, ministre de l'Instruction publique, Lisbonne, etc.
Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité d'action, Lausanne, Jumelles 3, tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

Que veut-on obtenir par les armes ? Suite de la réponse de M. Alfred Naquet

Depuis lors la réaction a fait son œuvre et l'Allemagne, qui ne fut jamais de tempérament révolutionnaire, en a subi plus que nous les atteintes. Cependant, l'organisation militaire y rencontra une telle hostilité dans le Parlement que, sous l'inspiration de Bismarck, le roi de Prusse dut, pendant plusieurs années consécutives, recourir à la dissolution de la Chambre des députés et percevoir le budget par décret avec la simple autorisation de la Chambre Haute. Mais lorsque Bismarck et de Moltke eurent déchaîné la guerre de 1870 et vaincu — ils croyaient l'avoir tuée — la France désorganisée par l'empire, la fumée de la victoire éclipsa toutes les tendances libérales, et il ne resta bientôt plus rien du feu de 1848, qui n'avait été de l'autre côté du Rhin qu'un feu de paille.

Pendant les 44 ans qui ont suivi, une culture intensive, exclusivement dirigée vers un but unique : l'exaltation du peuple allemand au dessus de tous les autres — « Deutschland über alles » — et la conquête de l'univers par lui, a produit ses effets attendus. Les anciennes nationalités, dont les rois et les princes sont devenus de simples préfets de l'empire, se sont tellement fusionnées avec la Prusse que la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe ne sont plus que des expressions géographiques.

En 1914, l'assimilation de toutes les nationalités allemandes à la Prusse et la soumission de l'immense majorité des Allemands au kaiser étant un fait accompli, un nouveau pas a paru possible aux gouvernants prussiens vers l'asservissement du monde, et la guerre a été décidée.

Si le plan avait réussi, la Belgique et la Hollande auraient été incorporées à l'empire, avec une apparence d'autonomie. Albert I^{er} serait devenu une espèce de roi de Bavière et la France, l'Italie, l'Espagne seraient tombées sous la vassalité germanique. Quant à l'Angleterre et à la Russie, elles auraient été à ce point diminuées que le puissant empire, avec ses satellites, aurait pu désormais suivre sa voie sans plus se préoccuper d'elles.

La « culture » continuant son œuvre sur toute la partie du globe conquise, et même, par l'action indirecte des colonies commerciales, sur les pays restés indépendants du nouveau continent, l'univers se serait acheminé assez rapidement vers l'unité terrestre.

Cette unité aurait revêtu la forme impériale. Elle aurait été quelque chose comme une féodalité moyennâgeuse, dont la puissance aurait été centuplée par les découvertes scientifiques détournées, au profit du despotisme, du rôle d'affranchissement universel que nos espérances leur avaient attribuées.

En haut, un empereur mystique, moitié européen, moitié asiatique, REPRÉSENTANT ET INSTRUMENT DU TRÈS HAUT.

Sous lui, une caste de nobles agrariens, et de barons de la finance, et loin, bien loin, le peuple, la multitude qui grouille et travaille pour permettre à une aristocratie supérieure, A LA RACE ELUE, de vivre et de penser.

Pour ciment moral à cette civilisation despotique la religion, pour ciment matériel un militarisme tel que les civils eux-mêmes y soient mo-

delés sur l'armée et qu'une discipline automatique enlève à chacun jusqu'à la pensée lointaine de la liberté.

L'initiative, cependant, laissée aux individus, mais dans la limite de leur situation hiérarchique seulement. Le capitaine libre dans la conduite de sa compagnie, mais asservi pour tout le reste, si bien que les classes redeviennent des castes.

C'eût été l'unité dans le travail, mais dans le travail sans joie, dans l'oppression, sans une flamme, sans rien de ce qui rend la vie digne d'être vécue : quelque chose comme une ruche dont les membres sont condamnés à un travail opiniâtre et sans conseil avec la mort pour unique libération, le couvent et la caserne tout à la fois, pour ne pas dire le bagne.

Oui ! le bagne ! Car si, à la rigueur, la soi-disant RACE ELUE avait bénéficié du travail des autres, la masse n'aurait eu que le labeur forcé, sans autre espoir de REDEMPTION que celui d'une béatitude céleste après la mort, et l'on sait ce qu'en vaut l'aune.

Voilà la société que nous aurait valu la monarchie impériale théocratique et militaire si les empires du centre étaient parvenus à réaliser leur plan et telle est la première voie par laquelle le genre humain peut s'acheminer vers l'unité mondiale.

IV

L'autre voie, dont la première application dans le monde remonte seulement à la fondation des Etats-Unis d'Amérique, et dont la révolution française a généralisé l'idée, c'est celle de la libre fédération des peuples unis par l'effet de leur volonté, sans l'intervention de la force brutale. C'est celle d'un socialisme dont il est difficile de déterminer d'avance tous les linéaments, mais qui certainement ne connaîtra ni castes, ni races, ni religions, et qui, laissant à chacun la faculté de son plein développement intellectuel, proclamera l'égalité et le même droit à la dignité pour tout homme par le seul fait qu'il est homme, sans se préoccuper s'il est blanc ou jaune, rouge ou noir, chrétien ou juif ou libre penseur. C'est la société sans Dieu ni maître, où le travail sera joie, parce qu'ayant cessé de revêtir le caractère servile ; il sera l'analogue de nos sports actuels. C'est la société orientée vers la vie à la place de la société orientée vers la mort.

C'est le choix de cette dernière voie et de cette société qui s'affirmera par le triomphe des alliés.

Et ce choix sera fixé pour longtemps, je dirais presque pour toujours, si « toujours » était chose humaine.

Ces considérations laissent bien loin au second plan la question des remaniements territoriaux, et lorsque la « Voix de l'Humanité » me demande ce que j'attends et j'escompte dans la guerre terrible qui se déroule à cette heure, je résume ainsi ma pensée :

J'en désire l'affranchissement du monde et le choix fait par lui, dans sa marche vers l'unité humaine de la voie de la liberté, de la voie républicaine opposée à celle des impériaux.

Je ne sais si, la guerre finie, j'en obtiendrai tout ce que j'en attendrais si je pouvais astreindre les résultats à mes désirs.

Je ne le crois pas, parce que les solutions prises à plusieurs sont toujours des solutions moyennes qui ne satisfont jamais complètement person-

ne et qui peuvent même froisser quelques-uns. Mais il est une chose que je sais. Le succès des alliés laissera la porte ouverte. Celui des Austro-Allemands la fermerait.

Cela me suffit.

Réponse de M. Fritz Paris,

ancien procureur du roi, Sopron (Hongrie).

Il faudrait d'abord que le traité futur de la paix tînt compte clairement de la communauté des intérêts économiques et moraux des peuples civilisés.

La reconnaissance de l'évolution qui tend à cette solidarité des nations devrait dominer toutes les tractations : il faudrait que tous les peuples montrassent des égards pour leurs intérêts mutuels et se témoignassent de l'équité mutuelle, que tous les contractants comprissent les véritables causes profondes de la guerre. Jusqu'ici, les qualités sociales n'étaient pas assez développées en nous, notre civilisation n'était que fictive, nos institutions sociales, politiques et économiques n'étaient que trop défectueuses.

Si l'on reconnaissait la complicité de toutes les nations civilisées, de toutes les classes intellectuelles, dans la genèse de la crise actuelle, on serait peut-être plus disposé à faire rentrer un esprit plus objectif, plus juste, plus conciliant dans les tractations futures de la paix. Les intérêts suprêmes de la paix exigent que les traités futurs de la paix ne contiennent pas de stipulations qui renfermeraient des germes de haine, de rancune, de revanche futures.

Partant de ce point de vue, je ne peux que réprouver tout désir d'annexion. Quant aux indemnités exigées, le vainqueur devrait faire preuve d'un esprit de modération.

Comme stipulations principales de la paix, je proposerai les suivantes :

1^o Tous les Etats de l'Europe garantissent et reconnaissent mutuellement le statu quo de leurs possessions antérieur à la guerre.

2^o Toutes les nations s'engagent à soumettre leurs conflits, sans aucune exception, à la juridiction de la Cour internationale de La Haye ; elles s'engagent à ne commencer aucune guerre avant que la Cour se soit prononcée.

3^o A côté de la Cour, il faudrait organiser un Conseil suprême des peuples : Il serait appelé à prévenir les malentendus qui pourraient surgir entre les nations, à lutter contre les manifestations de méfiance, de passion ou de haine. Ce Conseil devrait travailler pour la victoire de la raison, de l'objectivité, par la concorde mutuelle.

Il pourrait s'occuper aussi de l'ensemble des réformes sociales et morales, de la coordination de la politique sociale des peuples ; il pourrait exercer une influence salutaire sur la presse ; il pourrait s'adonner à toutes les œuvres qui tendent à réaliser une vie meilleure, une vie plus belle.

Tout cela transformerait lentement nos pensées, nos sentiments et contribuerait ainsi à la sécurité de la paix.

4^o Les Etats fixeraient dans les traités de paix, d'un commun accord, l'étendue de leurs armements pour les années à venir.

Ce désir a déjà été exprimé par la Conférence de La Haye, en 1899, lorsqu'elle accepta la résolution suivante : Cette Commission est d'avis

que la réduction des armements militaires qui pressent sur le monde est souhaitable au plus haut degré en vue de l'accroissement de la force morale et matérielle du genre humain.

Si la paix future s'inspire de ce principe, on peut espérer que cette guerre détestable sera suivie d'une époque plus belle et plus heureuse.

Qu'il me soit permis de demander en terminant que les diplomates ne soient pas seuls appelés à conclure la paix, que les peuples insistent sur la participation des sociologues, des féministes et des pacifistes.

Après la grande guerre

Appel aux diplomates

par le Dr L. ZAMENHOF,
inventeur de l'Esperanto, Varsovie.

Une guerre terrible ensanglante toute l'Europe. Et quand ce massacre en masse, qui déshonore le monde civilisé, aura pris fin, les diplomates se réuniront pour rétablir les relations entre les peuples. C'est à vous, qui ferez l'ordre de l'avenir, que je m'adresse à présent.

Quand vous serez réunis après cette guerre, la plus exterminatrice de toutes celles qu'on ait jamais connues, vous aurez devant vous une tâche d'une importance extraordinaire. Il dépendra entièrement de vous que le monde jouisse dorénavant d'une paix solide et durable, éternelle peut-être, ou bien que nous n'ayons qu'une accalmie momentanée qui sera bientôt interrompue par une nouvelle explosion de la lutte entre les peuples, voire même par des guerres nouvelles. Tâchez donc que ce travail ne soit pas inutile et infructueux et que l'humanité puisse se dire, lorsqu'il sera achevé : Les sacrifices terribles que nous avons faits ne l'ont pas été en vain.

Commencerez-vous tout simplement à refaire et rapiécer la carte d'Europe? Décidez-vous seulement qu'un certain coin de terre doit appartenir à tel peuple et tel autre à un autre peuple? Il est vrai que vous serez obligé de faire un travail de ce genre, mais ce ne doit être là qu'une partie insignifiante de votre œuvre. Gardez-vous bien que la transformation de la carte ne devienne essentielle dans toute l'affaire, car, dans ce cas, tous vos travaux resteraient sans valeur aucune et les énormes sacrifices sanglants que l'humanité aura supportés resteraient inutiles.

Et même si vous désiriez agir avec le plus d'équité envers les différents peuples, vous n'arriveriez à rien si vous vous contentiez d'avoir refait la carte, car toute justice apparente rendue à un peuple sera en même temps injustice par rapport à un autre. Notre époque ne ressemble pas aux temps anciens : Une contrée n'a pas été cultivée par un seul peuple, ni arrosée du sang d'une seule tribu ; au contraire, plusieurs ont contribué au défrichement et ont abreuvé la terre de leur sang, et si vous décidez que tel territoire doit appartenir à telle tribu, non seulement vous ne ferez pas un acte de justice, mais encore vous ne supprimerez pas les causes de luttes dans l'avenir. L'émancipation que vous donnerez à un territoire donné ne sera qu'un sophisme, car elle signifiera tout simplement que vous donnerez à un certain peuple, sur le dit territoire, le droit d'être maître par rapport aux membres d'un autre peuple qui, eux aussi, y sont nés, y ont travaillé, y ont souffert, et qui ont, par rapport à leur patrie, les mêmes droits naturels qu'un enfant par rapport à sa mère. Naturellement, le peuple ainsi privilégié criera avec enthousiasme : « Vivent les diplomates ! » et si ce peuple forme la majorité sur le territoire en question, il saura fermer la bouche aux autres et les journaux du monde entier écriront que « toute la population du pays X. se sent très heureuse ». Mais ce ne sera qu'un mensonge, un simple et pur mensonge, que le monde ne devinera pas pour la simple raison que les gémissements des opprimés qui,

devenus « étrangers » dans leur patrie, se seront tus, terrorisés, ne parviendront pas aux oreilles du monde.

En transmettant un territoire aux gens d'un peuple donné, vous ferez toujours une injustice par rapport à d'autres gens qui ont le même droit naturel sur ce morceau de terre. La seule décision vraiment juste que vous puissiez prendre est celle de proclamer officiellement, comme acte garanti par tous les Etats d'Europe, le principe suivant, qui est bien naturel, mais qui pourtant n'a jamais été observé jusqu'à présent :

CHACUN PAYS APPARTIEN A TOUS SES FILS, EN PARFAITE EGALITÉ MORALE ET MATERIELLE.

C'est-à-dire que, dans sa vie privée, chaque citoyen, dans quel pays que ce soit, a le plein droit de parler la langue ou le dialecte qui lui plaît et d'observer la religion qu'il préfère ; et si l'on emploie une seule langue, celle de l'Etat ou bien celle du pays, ce ne sera qu'une concession de la minorité à la majorité, qui sera faite pour des raisons de commodité, et non pas un tribut humiliant des peuples serviteurs au peuple-maître.

Le mieux serait si, au lieu des différents pays d'Europe, grands et petits, nous avions enfin des « Etats-Unis d'Europe » organisés d'une façon proportionnelle et géographique. Mais s'il est encore trop tôt d'en parler, on devrait au moins, par une sanction officielle du principe dont nous avons parlé plus haut, mettre fin à ce grand mal et à cette source intarissable de luttes éternelles, que présente l'identification d'un pays avec une seule tribu.

Quand ce principe sera officiellement fixé par une décision garantie par tous les gouvernements d'Europe, la cause principale des guerres, suite de la peur réciproque et des armements éternels, disparaîtra, car personne ne pourra plus dire : « La patrie est en danger ». On sait très bien, en effet, que les mots : « La patrie est en danger » ne signifient pas que quelqu'un veut déchirer une partie de notre patrie et la jeter dans la mer, ou bien que quelqu'un veut ravir le bien de ses habitants ; mais dans la plupart des cas ces mots signifient tout simplement : Il y a danger que, sur un territoire donné, où jusqu'à présent mon peuple était maître et les autres gens n'étaient que plus ou moins tolérés, d'autres, peut-être, deviendront maîtres demain et ce sera mon peuple qui dorénavant n'y sera que toléré.

Lorsque, dans toute l'Europe, régnera la justice politique ABSOLUE, c'est-à-dire naturelle, égale partout et pour tous, lorsque, dans chaque pays, tous les habitants auront des droits moraux et matériels égaux, que les pays ne porteront plus le caractère national-chauviniste et humiliant et qu'il n'y aura plus des peuples maîtres et des peuples serviteurs, — c'est alors que les causes de guerre entre les peuples seront supprimées ; chacun pourra rester tranquillement dans sa patrie naturelle, la seule vraie et bien sincèrement aimée, personne ne craindra plus qu'on la lui enlève et personne n'aura plus besoin de l'enlever à qui que ce soit.

Je sais très bien que la haine entre les peuples ne disparaîtra pas subitement, en un jour, quels que soient les arrangements des diplomates. Mais pour cela, plus tard, des personnes privées travailleront, par persuasion, éducation, etc. Ce que nous attendons de vous, MM. les diplomates, c'est de nous donner la POSSIBILITE de le faire. La haine réciproque entre les différents peuples de l'humanité n'est pas une chose naturelle, pas plus que ne le serait une haine entre les différentes familles d'un même peuple. C'est l'existence de peuples opprimés et de peuples oppresseurs qui cause la haine, c'est l'égoïsme aveugle, fier et calomnieux des uns, la réaction naturelle des autres. Il est facile de faire fraterniser des hommes libres et égaux de droits, mais cela n'est pas faisable quand il s'agit d'hommes dont les uns se considèrent comme les maîtres des autres.

Si vous aviez seulement supprimé les noms nationaux des pays en les remplaçant par des expressions neutres et purement géographiques vous auriez déjà fait un acte d'importance extraordinaire. Vous auriez créé une ère nouvelle dans l'histoire d'Europe. Car, dans un pays qui portera un nom neutre, l'égalité parfaite et naturelle de tous ses habitants sera infailliblement établie, tôt ou tard, tandis que, dans un pays portant un nom national, l'égalité ne sera jamais pleine ni durable, car le nom malheureux autorisera en quelque sorte les injustices les plus odieuses entre les peuples. Non seulement dans les pays où se trouvent plusieurs peuples de l'Europe orientale, mais aussi dans les pays plus civilisés, ce nom mettra la confusion dans les cerveaux des citoyens même les plus honnêtes, en éveillant constamment en eux le sentiment que le pays n'appartient qu'au peuple dont il porte le nom et que tous les autres peuples n'y sont que des étrangers. Même en présence de la meilleure volonté, les citoyens d'un tel pays ne peuvent pas s'accoutumer à l'idée qu'ils représentent tous une seule nation, car, pour une telle nation, il n'existe pas même de MOT, et, questionné sur sa nationalité, l'habitant de ce pays, à défaut de mot, est obligé de nommer un peuple-tribu. Et cette nécessité de s'attribuer constamment le nom d'une tribu au lieu de celui d'une nation commune au pays, soutient fortement le chauvinisme étroit et le désaccord entre les habitants du même pays.

En résumé, je répète :

Quand les diplomates se réuniront après la guerre, ils pourront faire des changements dans la carte de l'Europe ; mais là ne doit pas être leur travail principal : l'essentiel, c'est d'établir, au nom et sous la garantie de leurs gouvernements, à peu près les lois suivantes :

1. Chaque pays appartient moralement et matériellement à tous ses habitants naturels et naturalisés, quelle que soit leur langue, religion ou origine supposée. Aucune tribu dans le pays ne doit avoir de droits ou de devoirs plus grands ou moindres que les autres tribus.

2. Chaque citoyen a le plein droit de se servir de la langue ou du dialecte qu'il veut et d'avoir la religion qui lui semble bonne. Ce n'est que dans les institutions publiques, qui ne sont pas destinées spécialement à un peuple, qu'on emploiera une langue qui devra être acceptée comme officielle d'un commun accord par les habitants du pays. Dans les institutions publiques qui ont un caractère local, on pourra employer une autre langue au lieu de la langue officielle si au moins les neuf dixièmes de la population ont donné leur consentement pour cela. Mais la langue officielle du pays ou de la ville ne doit pas être considérée comme un tribut humiliant dû par les peuples gouvernés à celui qui gouverne, mais uniquement comme une concession de la minorité à la majorité, un engagement libre n'ayant pour but que la commodité.

3. Pour toute injustice commise dans un pays, son gouvernement sera responsable devant un tribunal permanent paneuropéen, établi d'un commun accord, par tous les pays d'Europe.

4. Chaque pays et chaque province doivent porter non pas un nom de peuple, mais un nom neutre, géographique, accepté d'un commun accord par tous les pays.

Messieurs les diplomates, après la guerre terrible et exterminatrice qui a rabaisé l'humanité au niveau des bêtes les plus sauvages, l'Europe attend de vous la paix. Elle attend non pas un armistice provisoire, mais une paix permanente, qui seule convient à la race humaine civilisée. Mais sachez-vous bien que le seul remède pour obtenir cette paix est celui de supprimer une fois pour toutes la cause principale des guerres, les restes de barbarie des temps les plus anciens, la domination d'un peuple sur les autres.